Bureau d'études

Département de l'Aude

# Communauté de Communes du Limouxin (Commune de Bugarach)



Protéger et gérer l'eau potable

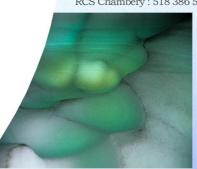
29, pl.Pierre Bonnet, 73460 Grésy-sur-Isère 04 79 31 21 03 - contact@coherence-eau.fr www.coherence-eau.fr

AUTORISATION ET PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE DOSSIER D'ENQUÊTES PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

## Source de la Ferrière



Sarl au capital de 5000 € RCS Chambéry : 518 386 511 Code APE : 7112 B





<u>Pièce 4</u> Estimation des coûts













### I. Coûts de procédure

	Coût (* <u>estimé</u> ) (HT)
Frais de bureau d'étude	3 500,00 €
Frais d'analyses eau brute	600,00 €
Etudes préalables (traçages)	6 900,00 €
Frais d'hydrogéologue	800,00 €
Frais d'hypothèques pour réalisation des DR (demandes de renseignements)	400,00 €*
Frais de notification de l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête aux propriétaires	700,00 €*
Frais de publicité des annonces légales	1 500,00 €*
Frais de commissaire-enquêteur	1 500,00 €*
Frais de notification de l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique	1 000,00 €*
Frais de publication aux hypothèques	1 000,00 €*
Total coûts de procédure estimés	17 900,00 €

## II. Acquisitions foncières

La collectivité (commune de Bugarach) doit acquérir en pleine propriété les parcelles et parties de parcelles incluses dans l'emprise du périmètre de protection immédiate (PPI).

Dans le cas de la source de la Ferrière, l'état des lieux de ces parcelles incluses dans le PPI est le suivant:

Captage		Parcelle (contenance incluse dans le PPI)	Propriétaire
Source de la Ferrière	V2	n°133 (500 m²)	Privé

Les coûts d'acquisition peuvent se détailler de la sorte:

Captage	Section	Parcelle (contenance incluse dans le PPI)	Coût du terrain	Frais de notaire	Frais de Géomètre
Source de la Ferrière	V2	n°133 (500 m²)	200,00€	800,00€	1 000,00 €
Totaux partiels		200,00 €	800,00 €	1 000,00 €	
Total		2	2 000,00 €	2	



### III. Indemnisations destinées aux propriétaires privés

Etant donné que les servitudes telles que proposées par l'hydrogéologue (pièce 3 du présent dossier) concernant le périmètre de protection rapprochée de la source de la Ferrière ne compromettent en rien l'exploitation agricole et forestières du sol telle qu'elle est réalisée <u>à ce jour</u> par les propriétaires concernés, il n'y a pas lieu de prévoir des indemnisations particulières.

En effet, le pacage (parcelles concernées : ZB18, ZB23 et ZB24) n'est pas interdit (limitation à 10 UGB/ha), le parcage non plus (les parcs devront être supérieurs à 0,5 ha ce qui est le cas actuellement).

Pour les parcelles forestières, l'exploitation demeure autorisée selon des prescriptions qui ne génèrent pas de contraintes supérieures aux préconisations formulées dans le « guide des bonnes pratiques forestières » édité par le CNPF en 2014.

#### IV. Evaluation du coût des travaux de protection

#### IV.1. Captage de la Ferrière

#### <u>Cf:</u> • rapport géologique de Madame Martine TROCHU de janvier 2015

<u>NB:</u> une clôture destinée à assurer la sécurité des ouvrages est rendue obligatoire par la réglementation, excepté si la DUP prévoit le contraire. Dans le cas présent la configuration physique du site du captage (lit mineur de la rivière la Blanque) ne permet pas d'envisager une telle clôture

Travaux à exécuter	Coût HT en euros
Fourniture et pose d'un capot en fonte étanche de type Foug	1 000,00 €
Pose clapet anti-intrusion sur l'exutoire de la conduite de tropplein de l'ouvrage de captage	300,00 €
Pose d'un compteur sur le départ de la canalisation d'adduction	1 000,00 €
Mise en place d'une barrière sur le chemin d'accès au captage, en rive droite de la Blanque, à une trentaine de mètres en aval du captage (au niveau de la chambre de compteur).	800,00 €
Total HT Source de la Ferrière	3 100,00 €



# V. <u>Tableau récapitulatif</u>

Captage	Source de la Ferrière
Coûts de procédure	17 900,00 €
Coûts fonciers	2 000,00 €
Coûts des travaux	3 100,00 €
Total	23 000,00 €

Fait à Grésy-sur-Isère, le 07 mai 2016 Denys Bourgeois, co-gérant



